

RCS : MELUN Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 00245 Numéro SIREN : 320 708 019 Nom ou dénomination : PROCHROME

Ce dépôt a été enregistré le 23/10/2020 sous le numéro de dépôt 9601

9601

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PROCHROME			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 0000 2 RUE PASTEUR 77170 BRIE COMTE ROBERT			Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 3 2 0 7 0 8 0 1 9 0 0 0 5 6			Néant ☐ *			
			Exercice N clos le, 31122019		N-1 31122018	
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
					Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)			AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	508	AG	508
		Fonds commercial (1)	AH	44 210	AI	44 210
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP	141 826	AQ	65 890
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 560	AS	1 234
		Autres immobilisations corporelles	AT	174 119	AU	131 208
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU		CV	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières*	BH		BI	
	TOTAL (II)		BJ	363 225	BK	198 841
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	83 264
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	20 000
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	18 438	BY	3 117
		Autres créances (3)	BZ	1 682 812	CA	1 682 812
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE	
		Disponibilités	CF	13 008	CG	13 008
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	200	CI	200
TOTAL (III)		CJ	1 714 460	CK	3 117	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Ecart de conversion actif* (VI)		CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 077 685	1A	201 958	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :		
		CP		CR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS PROCHROME		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000)	DA	50 000	50 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG		188 249	
	Report à nouveau	DH	(126 260)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	165 061	(314 509)	
	Subventions d'investissement	DJ	5 718	429 172	
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	99 520	357 911	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	614 384	127 500	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	614 384	127 500	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	233 388	248 665	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	685 064	419 008	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	199 296	147 109	
	Dettes fiscales et sociales	DY	44 073	112 720	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		81 268	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	1 161 823	1 008 772		
Ecarts de conversion passif* (V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 875 727	1 494 184		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	726 759	377 637	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	19 012	22 077		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PROCHROME										Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N - 1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	15	FB		FC	15				
	Production vendue	biens * services *	FD	5 086	FE		FF	5 086			
			FG	172 440	FH		FI	172 440	842 000		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	177 542	FK		FL	177 542	842 000			
	Production stockée*					FM					
	Production immobilisée*					FN					
	Subventions d'exploitation					FO	1 500	4 000			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	6 293	11 919			
	Autres produits (1) (11)					FQ	11 406	8			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	196 742	857 928		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	530	1 298		
	Variation de stock (marchandises)*						FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	30 045	184 045		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	144 209	(6 523)		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	237 850	286 196		
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	18 659	30 642		
	Salaires et traitements*						FY	100 947	233 819		
	Charges sociales (10)						FZ	42 747	64 818		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	128 361	177 453		
			- dotations aux provisions*				GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD				
	Autres charges (12)						GE	13	323		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	703 365	972 074		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(506 623)	(114 145)			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 311	5 655		
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	1 311	5 655		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 311)	(5 655)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(507 935)	(119 800)			

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS PROCHROME</u>				Néant ☐ *					
				Exercice N		Exercice N - 1			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	1 655 135	95			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	586 057	63 344			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	188 445				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	2 429 637	63 439			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	270 973	16 529			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	871 283	1 018			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	614 384	240 600			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 756 640	258 148			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	672 997	(194 709)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ					
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK					
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 626 380	921 368			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 461 318	1 235 878			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	165 061	(314 509)			
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO				
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY				
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG				
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	1 862	5 169		
		- Crédit-bail immobilier			HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		1 000		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX				
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC				
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD				
	(9)	Dont transferts de charges			A1	6 293	11 919		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2				
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5							
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4				
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		obligatoires	A9		
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
	joindre en annexe :								
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le				Exercice N				
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels			
Autres charges et produits exceptionnels				183		5 135			
VNC et Produits cessions éléments d'actif				871 283		162 603			
Subventions équipements						423 453			
Dot prov pr risque - dépollution				450 000					
Dot prov pr risque - VNC immos				164 384					
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N					
				Charges antérieures		Produits antérieurs			

1

1

1 / 1

2/2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS PROCHROME										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2					
INCOPI.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	45 807	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM	182 842	KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS	2 683 609	KT		KU	16 620	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	161 791	KW		KX		
		Matériel de transport*					KY	9 759	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	20 348	LC		LD		
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	3 058 350	LO		LP	16 620	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V			
TOTAL IV						LQ		LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	3 104 158	ØH		ØJ	16 620		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4			
						par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCOPI.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV	1 089	LW	44 718	
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui						IR		MD	41 015	ME	141 826
		Inst. gales, agencets et am. des constructions						IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ	2 697 669	MK	2 560	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers						IU		MM	7 975	MN	153 815
		Matériel de transport						IV		MP		MQ	9 759
		Matériel de bureau et informatique, mobilier						IW		MS	9 803	MT	10 544
	Emballages récupérables et divers *						IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		
	TOTAL III						IV		NG	2 756 464	NH	318 506	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7	
		Autres participations						IØ		ØX		ØY	
Autres titres immobilisés						II		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		2F			
TOTAL IV						I3		NJ		NK			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	2 757 554	ØL	363 225	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS PROCHROMENéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	1 597	PF		PG	1 089	PH	508
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	76 237	PS	10 465	PT	20 812	PU	65 890
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 741 706	QA	108 242	QB	1 848 714	QC	1 234
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	108 944	QE	8 460	QF	6 092	QG	111 312
	Matériel de transport	QH	9 759	QI		QJ		QK	9 759
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	18 505	QM	1 192	QN	9 561	QO	10 136
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	1 955 152	QV	128 361	QW	1 885 181	QX	198 332
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	1 956 750	ØP	128 361	ØQ	1 886 270	ØR	198 841

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incor- porelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS PROCHROME

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C
		– corporelles	6E	6F	6G
		– titres mis en équivalence	02	03	04
		– titres de participation	9U	9V	9W
		– autres immobilisa- tions financières (1)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	UF	
		– financières	UG	UH	
		– exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation

SAS PROCHROME

1 / 1

31/12/2019

Autres provisions pour risques et charges

[illegible]

Désignation

N° 2056,
1 / 1

31/12/2019

[illegible]

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PROCHROME

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	3 733					3 733	
	Autres créances clients	UX	14 705		14 705				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (UO))	ZI							
	Personnel et comptes rattachés	UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	398		398				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	26 695		26 695			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP						
	Groupe et associés (2)	VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 655 718		5 718			1 650 000	
	Charges constatées d'avance	VS	200		200				
	TOTALUX		VT	1 701 452	VU	47 719	VV	1 653 733	
	RENOIS	(1) Montant des	VD						
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE							

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
RENOIS	(1)	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y								
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z								
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	19 418		19 418					
		à plus d'1 an à l'origine	VH	213 969		213 969					
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	435 064					435 064			
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	199 296		199 296						
	Personnel et comptes rattachés	8C	113		113						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	5 354		5 354						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	38 605		38 605					
		Obligations cautionnées	VX								
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ								
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J									
	Groupe et associés (2)	VI	250 000		250 000						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K										
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ										
Produits constatés d'avance	8L										
TOTALUX		VY	1 161 823	VZ	726 759		435 064				
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	12 075								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS PROCHROME		Néant ☐		Exercice N, clos le : 31122019	
I. RÉINTÉGRATIONS					
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
WA 165 061					
WB					
XE					
WE					
WG					
RB					
XW 381					
XX					
XZ					
XY					
I7					
K7					
I8					
ZN					
WN					
WO					
XR					
WQ					
Y1					
Y3					
TOTAL I WR 165 442					
II. DÉDUCTIONS					
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
WS					
WT					
WU					
WV					
WH					
WP					
WW					
XB					
I6					
WZ					
XA					
ZX					
ZY					
XD					
XF					
XS					
XG 5 188					
YH					
YC					
YD					
ZI					
Y2					
TOTAL II XH 5 188					
III. RÉSULTAT FISCAL					
XI 160 254					
XJ					
ZL					
XL 160 254					
XN					
XO					
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					

Désignation

N° 2058-A
1 / 1

31/12/2019

Libellé

Exercice N

Montant

5 188

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS PROCHROME</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	560 576	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	160 254	
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	400 322	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	400 322	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

- * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS PROCHROME										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	(314 509)		- Autres réserves	ZD		(188 249)			
	Prélèvements sur les réserves	0E			Dividendes	ZE					
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	0F	(314 509)		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG		(126 260)			
					TOTAL II	ZH		(314 509)			
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	Exercice N :				Exercice N - 1 :						
	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7			YQ			18 482			
	Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNEMENT	Sous-traitance				YT	3 189		7 079			
	Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8	79 834		XQ	79 834		81 294			
	Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	18 895		3 487			
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES			ST	135 931		194 336			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	237 850		286 196			
	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	7 325		12 726			
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS			9Z	11 334		17 916			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	18 659		30 642			
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée				YY	94 512		176 795			
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	35 983		57 461			
DIVERS	Montant brut des salaires *				0B	114 057					
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				0S						
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%	1.00	%		
	Numéro du centre de gestion agréé *	XP			Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)				Si oui cocher 1 Sinon 0		
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies				RH						
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

PROCHROME
Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros
Siège Social : 2 Rue Pasteur – 77170 – BRIE COMTE ROBERT
320 708 019 RCS MELUN

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 15 MAI 2020

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 165 061.80 euros de la manière suivante :

- Affectation sur le poste « Report à nouveau » débiteur pour	126 260.48 €
Qui ressortira ainsi après affectation à	0.00 €
 - Et le solde au du compte « Autres Réserves » pour	38 801.32 €
Qui ressortira ainsi après affectation à	38 801.32 €

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois exercices.

Le Président
Monsieur Dimitri LANGLOIS



ORIGINAL

PROCHROME

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 50 000 Euros
RCS MELUN 320 708 019
2 Rue Pasteur
77170 BRIE COMTE ROBERT

Décisions de l'Associée Unique du 15 mai 2020

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019



Tel : +33 3 86 95 81 81
Fax : +33 3 86 95 81 89
www.bdo.fr

4, boulevard du Mail
89100 SENS
FRANCE

SASU PROCHROME

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

A l'Associée Unique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Décision de l'Associée Unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « PROCHROME » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 27 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RESERVE

Motivation de la réserve

La société a constaté, tant en produits à recevoir qu'en charges provisionnées ou à payer, les conséquences résultant de l'arrêt de l'activité. Toutefois, il existe un risque de restitution partielle de subventions antérieurement reçues. Aucune charge à payer ou provision pour risques n'a été constatée afin de faire face à ce risque, au motif que l'évaluation précise de cette restitution n'a pas été déterminée. Si cette provision avait été dotée, le résultat de l'exercice et le montant des capitaux propres auraient été minorés du même montant.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

SAS BDO IDF

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Paris-Ile-de-France et de Bourgogne Franche-Comté.

Société inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la Compagnie Régionale de Versailles

Siège social : 7 rue du Parc de Clagny 78000 VERSAILLES

RCS B 307 571 000 Versailles - Code APE 6920 Z - SIRET 307 571 000 00131

SAS au Capital de 5 365 000 euros TVA intracommunautaire FR 27 307 571 000

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note n°2 de l'annexe des comptes annuels concernant les événements postérieurs à la clôture de l'exercice :

*« L'épidémie COVID-19 est considérée comme un événement de l'année 2020.
Les comptes au 31/12/2019 ont été établis sur la base de la continuité de l'activité, sans aucune correction de valeur, provision ou écriture relative aux conséquences du COVID-19.
Les conséquences du COVID-19 sur les opérations de la société ne peuvent pas être chiffrées à la date de l'arrêté des comptes et être estimées de manière fiable.
Cependant, si l'épidémie continuait à se développer au cours de l'exercice 2020, des risques significatifs sur l'activité, les revenus et la trésorerie pourraient se matérialiser. »*

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre les points décrits dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve » et dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée Unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication lors de la Décision d'Associée Unique appelée à statuer sur les comptes.



RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Description des responsabilités

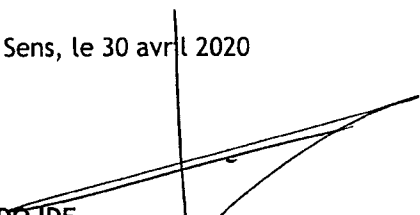
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Sens, le 30 avril 2020



SAS BDO IDF
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles
Représentée par Dominique PAQUIS

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2019	31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	508	508		
Fonds commercial	44 210		44 210	44 210
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	141 827	65 890	75 936	106 605
Installations techniques, matériel, outillage	2 560	1 234	1 326	941 903
Autres immobilisations corporelles	174 120	131 208	42 912	54 690
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	363 225	198 841	164 384	1 147 408
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				83 264
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				20 000
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	18 439	3 117	15 321	159 700
Autres créances	1 682 813		1 682 813	78 293
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	13 008		13 008	
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	201		201	5 519
ACTIF CIRCULANT	1 714 461	3 117	1 711 343	346 776
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 077 686	201 959	1 875 727	1 494 184

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
Capital social ou individuel (dont versé :)	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	5 000	5 000
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		188 249
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	-126 260	
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	165 062	-314 510
Subventions d'investissement	5 719	429 172
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	99 520	357 912
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	614 384	127 500
Provisions pour charges		
PROVISIONS	614 384	127 500
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	233 388	248 665
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	685 065	419 009
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	199 296	147 109
Dettes fiscales et sociales	44 073	112 720
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		81 269
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	1 161 823	1 008 772
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 875 727	1 494 184

Rubriques	France	Exportation	31/12/2019	31/12/2018
Ventes de marchandises	15		15	
Production vendue de biens	5 087		5 087	
Production vendue de services	172 441		172 441	842 001
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	177 542		177 542	842 001
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 500	4 000
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			6 293	11 920
Autres produits			11 407	8
PRODUITS D'EXPLOITATION			196 742	857 929
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			530	1 299
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			30 045	184 045
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			144 209	-6 524
Autres achats et charges externes			237 851	286 197
Impôts, taxes et versements assimilés			18 660	30 642
Salaires et traitements			100 948	233 820
Charges sociales			42 747	64 818
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			128 362	177 453
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			14	324
CHARGES D'EXPLOITATION			703 366	972 074
RESULTAT D'EXPLOITATION			-506 624	-114 145
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			1 312	5 655
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			1 312	5 655
RESULTAT FINANCIER			-1 312	-5 655
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-507 935	-119 800

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 655 135	95
Produits exceptionnels sur opérations en capital	586 058	63 345
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	188 445	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 429 638	63 440
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	270 973	16 530
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	871 283	1 019
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	614 384	240 600
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 756 641	258 149
RESULTAT EXCEPTIONNEL	672 997	-194 709
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	2 626 380	921 368
TOTAL DES CHARGES	2 461 318	1 235 878
BENEFICE OU PERTE	165 062	-314 510

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2019 au 31/12/2019 soit une durée de 12 mois.

Le bilan avant répartition des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2019, présente un total de 1 875 727 Euros.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 2 626 380 Euros, dégage un résultat bénéficiaire de 165 062 Euros.

L'associée majoritaire a assuré l'équilibre financier de la société par apports en compte courant d'associé.

Face à la baisse des résultats, la société a poursuivi sur l'exercice 2019 son plan de restructuration visant à la réduction des charges d'exploitation.

L'associée majoritaire continue d'assurer l'équilibre financier de la société par apports en compte courant d'associé.

Ces décisions ont conduit la société à retenir le principe de continuité d'exploitation pour l'arrêté des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

2. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

L'épidémie COVID-19 est considérée comme un évènement de l'année 2020.

Les comptes au 31/12/2019 ont été établis sur la base de la continuité de l'activité, sans aucune correction de valeur, provision ou écriture relative aux conséquences du COVID-19. Les conséquences du COVID-19 sur les opérations de la société ne peuvent pas être chiffrées à la date de l'arrêté des comptes et être estimées de manière fiable.

Cependant, si l'épidémie continuait à se développer au cours de l'exercice 2020, des risques significatifs sur l'activité, les revenus, et la trésorerie pourraient se matérialiser.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptes n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

■ Immobilisations

➤ IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

Logiciels	33.33 % L	33.33 % L
Autres immobilisations incorporelles	33.33 % L	33.33 % L
Constructions	10 % D	15 % D
Installations techniques, mat.outillage	10 % D	15 % D
Install. générales agencés, aménagés	10 % L	10 % L
Matériel de transport	20 % L	25 % L
Matériel de bureau et informatique	20 % D	20 % D
Mobilier	10 % L	10 % L

➤ FONDS COMMERCIAL

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, généralement observés dans ce type d'activité. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

■ Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

■ Dérogations aux principes généraux

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

■ Immobilisations corporelles et incorporelles

➤ TABEAU DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS DE L'EXERCICE

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2019
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	45 808			1 089	44 719
Total 1 Incorporelles	45 808	0	0	1 089	44 719
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui	182 843			41 016	141 827
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements	161 791			7 975	153 816
Installations techniques, matériels et outillages	2 683 609	16 621		2 697 670	2 560
Matériel de transport	9 759				9 759
Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 348			9 804	10 545
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	3 058 350	16 621	0	2 756 464	318 506
Immobilisations corporelles en cours (1)					
Total 3 Encours Corporelles	0	0	0	0	0
Acomptes					
TOTAL	3 104 158	16 621	0	2 757 554	363 225

➤ TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2019
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	1 597		1 089	508
Total 1	1 597	0	1 089	508
Terrains				
Constructions	76 237	10 465	20 812	65 890
Installations générales et agencements	108 944	8 461	6 093	111 312
Installations techniques, matériels et outillages	1 741 707	108 243	1 848 715	1 234
Matériel de transport	9 759			9 759
Matériel de bureau informatique, mobilier	18 505	1 193	9 562	10 137
Emballages récupérables et divers				
Total 2	1 955 152	128 361	1 885 181	198 332
TOTAL	1 956 750	128 361	1 886 270	198 841

■ Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 1 701 452 € en valeur brute au 31/12/2019 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	0	0	0
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT :	1 701 452	47 719	1 653 733
Clients	14 705	14 705	
Clients douteux	3 733	0	3 733
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux	398	398	
Etat : impôts et taxes diverses	26 696	26 696	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 655 719	5 719	1 650 000
Charges constatées d'avance	201	201	
TOTAL	1 701 452	47 719	1 653 733
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

■ Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Rabais, remises, Ristournes à obtenir		
Produits à recevoir	1 650 000	13 106
Clients – Factures à établir		
Intérêts courus sur dépôts et cautionnements		
Intérêts courus sur compte courant		
TOTAL	1 650 000	13 106

Le produit à recevoir correspond à une indemnité à recevoir.

■ Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 201 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Charges d'exploitation	201	5 519
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	201	5 519

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

■ Capitaux propres

Capital social d'un montant de 50 000 € décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 20 €.

■ Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

➤ PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Dotations	Reprises	Au 31/12/2019
Provisions pour litige prud'homal	127 500		127 500	
Provisions pour garantie Clients				
Provisions pour perte de marchés à terme				
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour pertes de change				
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES	127 500		127 500	

SAS PROCHROME

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Dotations	Reprises	Au 31/12/2019
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges		614 384		614 384
TOTAL PROVISIONS POUR CHARGES	0	614 384	0	614 384

Les autres provisions pour risques et charges correspondent pour 450 000 € à une provision pour dépollution et pour 164 384 € à la Valeur Nette Comptable des immobilisations

➤ PROVISION POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Dotations	Reprises	Au 31/12/2019
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions autres immos financières				
TOTAL	0	0	0	0

➤ PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Dotations	Reprises	Au 31/12/2019
Amortissements dérogatoires				
TOTAL	0	0	0	0

➤ PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Dotations	Reprises	Au 31/12/2019
Matières premières				
Produits finis				
Marchandises				
TOTAL	0	0	0	0

➤ PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES CREANCES

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Dotations	Reprises	Au 31/12/2019
Poste : Clients douteux				
Poste : Autres créances				
TOTAL	0	0	0	0

■ Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	19 419	19 419		
à plus d'1 an à l'origine	213 970	213 970		
Emprunts et dettes financières divers	435 065		435 065	
Fournisseurs et comptes rattachés	199 296	199 296		
Personnel et comptes rattachés	113	113		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 355	5 355		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	38 606	38 606		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	250 000	250 000		
Autres dettes				
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 161 823	726 759	435 065	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	12 075			

■ Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2019	Exercice 2018
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	136 910	31 006
Dettes fiscales et sociales	0	33 300
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	407	544
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)	0	1844
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		45
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	137 317	66 739

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

■ Impôt sur les bénéfices

➤ ALLEGEMENTS FUTURS DE LA DETTE D'IMPOT

- Déficit reportables à la clôture de l'exercice : 400 322 €.